



Conseil de quartier La Chapelle - Marx Dormoy



RENCONTRE PUBLIQUE DU 13 OCTOBRE 2020

Après plusieurs mois de pause due à la période de réserve électorale et à la situation sanitaire, une rencontre publique du Conseil de quartier La Chapelle – Marx Dormoy s'est tenue le mardi 13 octobre 2020 à l'école Guadeloupe. Une cinquantaine de participants étaient présents.

La rencontre était animée par le Service Démocratie locale de la mairie du 18e. Étaient présents Pierre Chaulet, conseiller délégué à la tranquillité résidentielle et élu référent de ce conseil de quartier ainsi que Fanny Bénard, adjointe au Maire du 18e chargée de la participation citoyenne, de la concertation sur les projets d'aménagements et de la mise en œuvre du budget participatif.

La réunion s'est déroulée en trois phases.

Dans un premier temps, le Service Démocratie locale a accueilli les participants en plénière et les a brièvement briefés sur les principes et objectifs des rencontres du Conseil de quartier : informer sur la vie locale ; permettre les échanges entre habitants, commerçants, acteurs associatifs et élus ; réfléchir à des projets d'intérêt local et pouvoir les mettre en œuvre avec le soutien du Service démocratie locale et des élus référents.

Fanny Bénard a rappelé le double rôle d'un conseil de quartier :

- être la « voix du quartier » : faire remonter à la Mairie un certain nombre de problématiques permettant aux élus de définir une feuille de route pour y répondre.
- une instance permettant aux citoyens de porter eux-mêmes des projets concrets d'animation, de solidarité, de sensibilisation et d'amélioration du cadre de vie dans leur quartier.

Dans un second temps, les participants ont été invités à se répartir sur cinq tables thématiques, définies par un ordre du jour participatif diffusé à tous les habitants inscrits au Conseil de quartier quelques semaines auparavant.

Les six thèmes ainsi retenus étaient : Initiatives citoyenne, solidaire et culturelle - Vie locale et commerce - Aménagement et urbanisme - Mobilités et circulations - Sécurité et tranquillité publique - Propreté, cadre de vie et nature en ville.

Durant une heure, les participants ont échangé par groupes (6 à 10 personnes) sur ces sujets. Plusieurs « intervenants-ressources » (élus, associations, services techniques) étaient présents afin d'écouter et d'apporter des éclairages aux participants.

Enfin, le dernier temps de la rencontre consistait en une restitution des discussions de groupes et un temps de libre parole sur des sujets non abordés par tables.

Voici le compte-rendu synthétique des échanges par groupes et en plénière. Merci à tous les habitants et acteurs associatifs présents.



Table thématique : initiatives citoyennes et culturelles

Il existe une vraie richesse du monde associatif. L'idéal serait de l'améliorer davantage pour l'emmener vers un monde associatif et citoyen.

Découverte de ce qui existe :

- Circul'livres,
- La charrette des 4 saisons – Place Mac Orlan,
- La Bonne Tambouille,
- L'ENS Torcy,
- Place Torcy qui pourrait être occupée positivement,
- Centre Paris Anim' Chapelle – boulevard de la Chapelle,
- Centre Partager asso – Itinérant,
- La Caverne - Atelier pédagogique pour les enfants,
- Jardin partagé le Trèfle d'Éole – peu de gens le traversent pour partir à la découverte de ces lieux,
- Le Grand Parquet – il serait bien de pouvoir rencontrer l'équipe et de proposer d'aller voir des répétitions ouvertes aux habitants,
- Les P'tits déj solidaires : danses et animations « ouvertes » aux personnes migrantes et aux sans-abris,
- Vergers urbains,
- Écobox.
- Problèmes de mixité sur les terrains de basket/foot : il serait souhaitable de réserver davantage de créneaux pour les filles.
- Problème de partage de l'espace public au square Louise de Marillac.

Questions à la Mairie :

- Il y a-t-il des toits végétalisés dans le quartier ?
- Où en est le projet des Fermiers Généraux ? Quels besoins pour la réalisation ?



- Pourquoi n'y a-t-il aucun jeu d'enfant dans le square Louise de Marillac ?
- Que devient le café qui est en face de l'auberge de jeunesse rue Pajol ?

Propositions d'actions citoyennes :

- Créer un lieu de vie partagé par les associations du quartier. Il faudrait pour cela une grande salle polyvalente dans le genre de la cité Traëger ou de la salle Saint-Bruno. Les interlocuteurs privilégiés pourraient être l'élue à la vie associative, l'ENS Torcy et l'Auberge de Jeunesse à la Halle Pajol.
- Organiser des balades thématiques inter-quartiers à destination de tous les habitants. Ces balades pourraient porter – à titre d'exemple – sur la mémoire et l'histoire ou autour des initiatives de la transition écologique.
- Installer une boîte à livres sur la place Hébert ou dans le petit square et y programmer des activités régulières. Les interlocuteurs pourraient être l' élu aux espaces verts ainsi que les services de la voirie et de la démocratie locale. L'échéance pourrait être 2021 et le financement serait assuré par le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Table thématique : commerce et vie locale

Constats des participants :

- Commission d'affectation des locaux : il y a quelques années, le Conseil de Quartier participait à cette commission pour ce qui concerne les commerces dans les locaux des bailleurs sociaux. Depuis 2 ans c'est le GIE qui gère la commercialisation. Une réunion d'information à destination des habitants est organisée 2 fois par an mais ils ne sont plus associés à aucune concertation.
- Les commerces sont en grande difficulté à cause notamment du prix élevé des loyers et du fait qu'ils ne reçoivent aucune aide des bailleurs. C'est le cas, entre autres, des commerces de la rue Tristan Tzara.
- Il y a un manque de diversification commerciale (la rue Marx Dormoy en un exemple) et de typologie différenciée. En effet, les commerces sont soit de type Lycamobil, soit bobo. Mais il n'y a pas d'entre deux.
- Beaucoup de locaux sont mal entretenus, surtout ceux dont la mairie est le bailleur, comme ceux de la Royale, au 2, place de la Chapelle. Ce manque d'entretien a également pour conséquences des nuisances sonores, comme sur l'esplanade Nathalie Sarraute.
- Nuisances des commerces et non-respect des réglementations relatives aux enseignes, aux étalages, à la propreté, aux terrasses, etc. Il a également été constaté que des bars sont restés ouverts à Marx Dormoy, malgré les mesures sanitaires liées à la crise de la Covid.
- Nuisances sonores résultant de l'installation de terrasses éphémères.
- Le cabinet médical de la rue Marx Dormoy est dans un état déplorable.
- Plusieurs commerces attirent des trafics.
- La rue Marx Dormoy n'est plus fréquentable à cause des commerces non entretenus et aussi des commerces illicites.
- Manque de visibilité sur les compétences Ville et Préfecture.
- Il n'y a pas de retour de la Ville suite à des interpellations par les habitants.

Questions/demande à la Mairie :

La mairie pourrait :

- Relancer les instances de dialogues et de concertations avec le Conseil de Quartier pour le choix des commerces.
- Aider les commerçants en difficulté notamment sur les loyers (surtout chez les bailleurs sociaux).
- Travailler sur les changements d'usages notamment via la préemption de locaux.
- Faire respecter les réglementations des commerces gérés par la Ville pour tout ce qui concerne les enseignes, les étalages, les terrasses et la propreté devant les commerces.
- Améliorer la visibilité sur les commerçants du quartier.



- S'occuper des nuisances liées à l'espace public.
- Travailler à un plan de diversification et de développement commercial. Ce plan serait à cumuler avec un plan d'aide aux commerçants.
- Améliorer le dialogue avec la Ville via les élus.
- Améliorer la communication sur la vie locale et les informations sur le quartier, y compris les travaux.
- Installer un kiosque citoyen demandé par le Conseil de Quartier dans le square de la Madone. Ce kiosque serait destiné à l'animation de la vie locale.
- Réactualiser le diagnostic/état des lieux des types de commerces dans le quartier.

Les participants au CQ demandent un retour de la Mairie sur les différents points ci-dessous :

- Quelle place il y a-t-il pour les copropriétés dans les affectations commerciales dans les locaux privés ?
- Quelle est la possibilité pour un changement d'usage des locaux commerciaux ?
- Quels sont les outils pour aider les copropriétés sur ces questions ?
- Comment sont organisés les contrôles des commerces sur l'insalubrité, les trafics, etc. ?
- Qui s'occupe de la gestion des terrasses éphémères ? Et plus particulièrement des nuisances sonores en résultant ? La Ville ou la Préfecture ?
- Comment sont réparties les compétences (Ville/Préfecture) des thématiques suivantes : nuisances sonores - hygiène - propreté - terrasses ?
- Un plan ou règlement intérieur commun à tous les commerces peut-il être rédigé et mis en place ?
- Comment être aidé pour recevoir une aide pour animer le quartier ?
- Comment mieux contrôler la gestion des déchets par les commerces ? Il faudrait que chaque commerce gère ses propres contenants. La ville peut-elle en distribuer ?

Proposition d'action citoyenne :

- Développer le chiffre d'affaires des entreprises locales – commerçants et artisans – grâce aux outils digitaux qui permettraient par exemple de créer un site internet, de développer des stratégies sur les réseaux sociaux et également de référencement. Il convient de se rapprocher de l'association Collectif Yes Digital (www.yes-digital.fr) qui proposerait des solutions gratuitement.

Table thématique : aménagement et urbanisme

Intervenante ressource : Zakaria Katraoui, coordonnateur au service démocratie locale.

Constats des participants :

- Pieds d'immeubles : les devantures des commerces ne sont pas en accord des réglementations du PLU.
 - Monoactivité des commerces sur tout le quartier, particulièrement sur les rues Stephenson, Philippe de Girard, Jean-François Lépine et Marx Dormoy.
 - L'éclairage est insatisfaisant sur l'espace public et ne remplit pas sa mission de donner un sentiment de sécurité aux usagers.
 - Sur la rue Philippe de Girard et la rue Pajol : on observe une vie familiale très forte sur ces secteurs qui contribuent à améliorer l'espace public. Ouvrir plus de pieds d'immeubles peut être une solution pour redonner plus de place à ces familles.
 - Promenade urbaine du quartier :
- La rénovation du métro Marx-Dormoy est nécessaire sous une brève échéance.
 - Le terrain de basket est inaccessible aux femmes ; trop forte présence masculine sur ce secteur.
 - Le kiosque proche du métro de la Chapelle est abandonné, de même que la passerelle.
 - Projet ZAC Hébert : le CQ constate un taux de logements sociaux de 60%, ce qui peut s'apparenter à une « ghettoïsation ».
 - -Projet d'aménagement de la rue Marx Dormoy :
- Très bonne idée pour la mobilité cycliste.
 - Attention au report des véhicules sur les rues parallèles ainsi qu'aux autres portes de Paris.
 - Stationnements des livraisons sur les voies de bus.
 - Favoriser les plantations d'arbres et les projets de végétalisation sur ce projet jusqu'à l'avenue de la Chapelle.
 - À l'échelle du quartier : un taux de logement sociaux très élevé qui ne cohabite pas avec le parc privé.
 - Rue Buzelin : deals de crack constatés avec des règlements de comptes entre bandes. Une piétonisation de la rue permettrait d'empêcher aux véhicules des dealers d'accéder à la rue.
 - Une frontière nette se dessine entre le nord et le sud du quartier La Chapelle : la population du nord est défavorisée et se sent exclue.
 - Le conseil de quartier reconnaît que les projets d'urbanisme sont nombreux sur le quartier : ils



permettront de changer celui-ci d'ici à quelques années. Pour autant, une concertation plus étendue est envisageable.

Questions/demande à la Mairie :

La mairie pourrait :

- Application de la réglementation sur les devantures commerciales : réalisation par le commerçant d'une déclaration préalable en direction de la Mairie.
- Quels sont les rapports entre la Mairie et les bailleurs sociaux sur les différents projets d'urbanisme à la Chapelle ?
- Informations auprès de la SNCF :
 - Qu'en est-il de l'ancien aménagement SNCF de la rue Ordener ?
 - De même concernant l'atelier SNCF derrière la Halle Pajol ?
- Un désenclavement du quartier par la construction de dalles au-dessus des rails est-il envisageable ?
- Le cinéma Mk2 sera-t-il financièrement stable pour se maintenir ?
- Suppression des places de parkings : quel est le futur de ces places ?
- Projet de piétonisation autour du marché de l'Olive : qu'en est-il de la concertation et du calendrier ?
- ZAC Hébert : un retard est-il à prévoir à cause du covid-19 ?
- État des lieux demandés par le Conseil de Quartier :
 - 44 rue Marx Dormoy : un projet de commerce ou de logements sera-t-il réalisé ?
 - 20 rue des Roses : un projet à l'avenir ?

Propositions d'actions citoyennes :

- Sur la végétalisation : Supprimer des places de stationnements afin de donner de l'espace aux usagers non-véhiculés et planter des arbres sur celles-ci.
- Rue Buzelin : piétonisation de la rue requise pour lutter contre le deal.
- Répéter les marchés ouverts dans des lieux critiques du quartier dans le but d'apporter du flux.
- Création de Cani-parc sur le quartier pour les animaux de compagnie (rue Philippe de Girard par exemple).
- Charte des devantures : aspect technique et aménagement de la devanture pour éviter une hétérogénéité trop forte.

Table thématique : Mobilité et circulations

Intervenant ressource : Antoine Dupont, adjoint au Maire chargé des mobilités, de la voirie et de la transformation public.

Constats des participants :

- Manque de concertation sur les aménagements de voiries (Rue Marx Dormoy et la Chapelle).
- Nombreuses crevasses dans la voirie avec la présence de trous d'eau éclaboussant les piétons sur la rue Marx Dormoy.
- Une piétonisation est attendue tout autour du marché de l'Olive.
- De nombreux stationnements sur les places de livraison le long de la rue Riquet.
- La rue Riquet est source de conflit en l'état : la succession de mobilités et d'usages entre vélos, piétons, camions et automobilistes est difficilement gérable. Le bruit et la pollution sont également très présents.
- La ligne 12 du métro : trop ancienne et pas adaptée pour les futurs aménagements du 18ème.
- Coupure dans le trajet en bus entre Paris et la Plaine St-Denis : tout s'arrête à La Chapelle.
- Interrogation sur les futurs transports en commun dans le quartier Évangile, limitrophe à La Chapelle – Marx Dormoy.
- Interrogation sur le flux de circulation rentrant à Porte de la Chapelle dans les futurs projets d'aménagements.
- Risque de report sur la rue Boucry au niveau de la circulation automobile.

Questions/demande à la Mairie :

La mairie pourrait :

- Réaménagement de la rue Riquet entre la rue Marx Dormoy et la rue Pajol :
- Mise en place d'une piste cyclable protégée côté impair de la rue Riquet.
- Limitations des places de livraisons à quelques espaces pour lutter contre le stationnement illicite toute la journée et des problèmes de tranquillité publique la nuit.
- Végétalisation et création de plus d'espaces pour les piétons à l'aides des places de livraisons supprimées
- Inversion du sens de circulation avec la piétonisation de la rue.
- Piétonisation de la rue Torcy entre le marché de l'Olive et la rue Pajol.
- Ligne 12 : une rénovation du matériel demandée.
- Prolongation des lignes de bus au-delà du périphérique (exemple : bus 38) ou prolongement de la ligne 153 jusqu'à Gare du Nord.



- Mise en place d'une journée Paris Respire autour du marché de l'Olive.
- Suppression directe du stationnement dès lors qu'il y a du stationnement des deux côtés d'une rue.

Table thématique : sécurité et tranquillité publique

Intervenant ressource : Kevin Havet, adjoint au Maire chargé de la sécurité, de la police municipale et de la vie nocturne.

Constats des participants :

- La rue de la Guadeloupe se dégrade : les bruits constants des usagers et les klaxons nuisent à la tranquillité pour les habitants.
- Vendeurs à la sauvette autour des métros La Chapelle et Marx Dormoy : les vendeurs « planquent » des cartouches dans les véhicules en stationnements proches d'eux. Impossible de passer le trottoir dès lors que l'on est une femme.
- Rue Marc Seguin : beaucoup de bruit et de musique même la nuit, à ajouter au passage sans interruption des motos et scooters.
- Présence sur la rue Riquet d'un bar qui fédère les « caïds » et dealers : il reste ouvert bien après 3h du matin avec la présence de personnes sortant de ces bars. Présence constante de 5 à 40 jeunes. Un membre du conseil de quartier a déjà été agressé par un crachat au visage. Dès que le bar est fermé, la rue est plus calme.
- Parc Rosa Luxembourg et Parc Éole : ce sont des parcs pour « hommes » avec une présence féminine inexistante. De nombreux jeunes migrants laissés à l'abandon sont présents. Ces parcs sont des « zones de non-droit ».
- Aucun parc n'est accessible aux enfants : trop sale ou pas assez sécurisé. Le quartier vit une dégradation des espaces publics depuis 2015/2016.
- Tout est propre à Jules Joffrin alors que nous restons dans le même arrondissement. Une attention accrue est donc demandée sur le square du métro La Chapelle.
- Chapelle-Charbon : les familles peuvent aller tranquillement dans un parc propre avec la présence de gardiens.
- Prostitution chinoise et africaine sur tout le quartier.
- Toxicomanie :
 - Les évacuations font « descendre » les personnes vers les différents quartiers du 18ème et sont souvent violents.
 - Impasse Molin et rue Pajol : toxicomanie et deal. Des gens se piquent dans la rue, cassent les portes des pieds d'immeubles. Avec le covid-19, leur présence est sensiblement plus grande ; impossible d'ouvrir ses propres fenêtres.
 - Toxicomanes présents devant les écoles où ils consomment leur drogue.- Rue Boucry : des toxicomanes entrent dans les immeubles.

- Mendicité agressive : menaces aux terrasses.
- « Honte de dire où j'habite » « Je paye un taxi pour mes parents pour rentrer » « Les ados ne peuvent pas sortir » : Les participants du CQ ne sont pas à l'aise et trouvent indigne l'état du quartier par rapport au reste de Paris.
- Des « commerces louches » attirent une grande foule 7j/7 à la cité la Chapelle.
- 60 rue Riquet : présence d'un bar à chicha ou rien ne se passe.
- Jeunes sans masques qui ne sont pas verbalisés sur l'espace public.
- La Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection est de plus en plus efficace :
 - Réalisations de tours en voiture.
 - Les jeunes les voient et partent.
 - Salles de repos : les vendeurs arrivent là où il y a des salles avec un effet d'attraction.
 - L'animation dans les parcs et jardins auparavant engendrait moins de mésusages.
 - Sentiments de cumul des problématiques au niveau de Paris Nord-Est et la réponse de la Police et de la Mairie n'est pas satisfaisante.
 - La prise en charge de la Police n'est pas toujours à la hauteur.
 - Un sentiment d'abandon général est constaté sur le quartier.

Questions/demande à la Mairie :

Les compétences de la mairie sur le commerce :

- La ville de Paris peut, sur certains locaux, installer de la diversité commerciale. Possible seulement sur un bail lié à un bailleur social.
- En cas de propriété privée : on peut préempter la vente dans certaines conditions. Si les lieux sont structurants pour le quartier notamment (voir avec la SEMAEST <http://www.semaest.fr/>). Pour autant, il y a besoin d'une montée en puissance, qui se traduit aussi par un coût pour la collectivité. On peut contacter le propriétaire pour faciliter les mises en relations ainsi que les opérations.
- La DPSP (prochainement Police Municipale) peut sanctionner à hauteur de 130 euros maximum. Demander à l'État que les communes puissent fixer elle-même les amendes pour être plus efficaces.

Les compétences de la mairie sur la vente à la sauvette :

- La Mairie peut seulement mettre des amendes ; les vendeurs sont souvent non-solvables.
- Le commissariat du 18ème dispose d'une brigade « anti-sauvette » qui peut saisir et détruire les marchandises.



- Le ministre de l'intérieur a annoncé la mise en place d'une prochaine Police Municipale à Paris avec de nouvelles compétences (la DPSP s'occupait des équipements de la Ville de Paris).
- Nuisances sonores : très peu de médiateurs présents. Un renforcement à prévoir ?

La situation sur la toxicomanie :

- Crack : « drogue du pauvre » qui engendre une difficulté de désintoxiquer (pas de molécule de substitution). Ces personnes ont un rapport très particulier à l'espace et sont très marginalisés.
- Les associations agissent pour faire le suivi des toxicomanes et leurs prises en charge. Les dépendants au crack sont très attachés au lieu où ils se retrouvent : un deuxième CARUD a ouvert entre Porte de Saint-Ouen et Porte de Clignancourt.
- Aujourd'hui, il y a des salles de repos mais pas des salles de consommation à moindre risque.
- La prise en charge des toxicomanes est nécessaire, sinon le problème ne cessera de se déplacer.

La situation sur les parcs et jardins :

- Dès lors qu'il n'y a pas d'occupation de l'espace publique (vacances, confinement...), les groupes qui squattent ou les toxicomanes l'occupent.
- Aujourd'hui les agents font la fermeture des parcs ; mais dès lors qu'ils sont absents, les squatteurs reviennent souvent.

La situation sur le deal :

- Les dealers bougent de localisation, contrairement à d'autres drogues où ils ont des points fixes.
- Les drogues ne sont pas chères et attirent du flux.
- Les participants au CQ attendent donc les évacuations des lieux de deals et leur prise en charge. De plus, ce besoin sanitaire et de sécurité doit être réalisé en coordination avec les autres arrondissements.

Les participants au CQ demandent un retour de la mairie sur les différents points ci-dessous :

- Suivi, mise en place et rôle de la Police Municipale.
- Suivi de l'action du commissariat du 18ème.
- Intervention des associations contre la toxicomanie dans le 18ème.
- Différence entre une salle de repos et une salle de consommation à moindre risque.
- Dans le cas de l'installation d'une salle de consommation : à réaliser en concertation avec les habitants, pas uniquement du 18ème.

- Sleep In rue Pajol : des informations à propos de ce lieu ?
- Reporting par les associations : nombre de suivis, nombre de ceux qui s'en sortent.
- Animation des squares et jardins ?
- Répartition des actions entre la Mairie du 18ème, la Mairie centrale et la Préfecture ?
- La situation des mineurs isolés ?

Table thématique : propreté et cadre de vie

Intervenant ressource : Frédéric Badina, conseiller de Paris, délégué auprès du maire du 18ème chargé de la propreté de l'espace public, du réemploi et de l'économie circulaire.

Constats des participants :

- Des jets par les fenêtres de déchets tels que des bouilloires, des masques, des mégots, des couches, des restes alimentaires etc. plus particulièrement sur les rues Marx Dormoy et de l'Olive.
- Des dépôts sauvages quotidiens et dans toutes les rues du quartier, sur les trottoirs (sans numéro pour les encombrants) et notamment des dépôts de professionnels du bâtiment (grands pots de peinture, gravats, planches le long des trottoirs). Il est à noter qu'un bidet est resté sur le trottoir pendant des mois devant le 75 rue Philippe de Girard.
- L'application « Dans ma rue » fonctionne bien.
- Le passage quotidien d'une camionnette témoigne d'un réel effort de l'action publique. De quelle camionnette s'agit-il ?
- Les trilibs sont plus ingénieux que les anciens réceptacles de tri sélectif. Cependant, il est à déplorer qu'il n'y ait plus rien pour jeter les textiles.
- Problèmes d'incivilités aux jardins d'Éole où beaucoup de migrants se sont installés. On observe dans ce square qu'il n'y a plus ni femme, ni mixité. En outre, il est très sale.
- Face au métro La Chapelle, on observe un gros problème de propreté dans le sens où les commerçants et/ou riverains ne la respectent pas toujours.
- Problème de circulations automobile et piétonne rue Marx Dormoy. Il y a trop de voitures qui provoquent des embouteillages mais également trop de piétons pour l'espace donné.
- Mono activité des commerces tels que les marchands de téléphonie, de kebabs, etc.
- Dégradation du quartier au fil des ans.
- Suroccupation de l'espace public.
- Harcèlement quotidien.
- Utilisation de l'espace public par les dealers pour cacher leur matériel notamment au 5 rue Jean Robert.



Questions à la Mairie :

Que peut faire la mairie?

Propreté :

- Contre les dépôts sauvages, il est essentiel de communiquer sur l'application « Dans ma rue » pour que tous les habitants et professionnels la connaissent et prennent l'habitude de l'utiliser.
- Il faudrait davantage de poubelles jaunes pour la collecte des déchets.

Cadre de vie :

- Créer davantage de pistes cyclables et instaurer un code de conduite pour les utilisateurs de vélos.
- Poser un ralentisseur rue Pajol pour éviter que cette longue rue ne soit utilisée comme une piste de rodéo. Il y aurait également lieu de revoir son plan de circulation.

Nature en ville :

- Poste de gestion de bio-compost.
- Prise en charge par les agents de la propreté de l'entretien des pourtours des bacs végétalisés.

Propositions d'actions citoyennes :

- Réappropriation de la rue de l'ensemble de l'espace public du quartier par les habitants.
- Organisation de collectes de déchets par les habitants.
- Organisation de brocantes régulièrement sur les quartiers.